

Rosemary Giovannetti fait part de l'existence d'un velux sur le toit de Label vie, visible de la rue, signalé par Sophie Reichmuth qui demande s'il a été permis. Le Maire répond que, sous certaines conditions, les velux sont autorisés. Il va s'assurer du respect des règles.

Claude Didier indique que le maire de Saint Martin de La Cluze a pris une délibération concernant l'usage des pesticides dans la commune. Il demande que la commune de Mens délibère dans le même sens.

Le maire lui répond qu'il ne proposera pas ce type de délibération au Conseil Municipal car des délibérations de ce type ont été annulées ou sont au tribunal. Claude Didier indique que la délibération porte sur le devoir du maire de protéger sa population et que le tribunal s'est prononcé en 1ere instance. Le Maire rappelle que l'appel n'est pas suspensif donc il ne proposera pas au Conseil Municipal de voter une délibération contraire actuellement à la loi. Claude Didier demande s'il peut transmettre les documents au Conseil Municipal. Le Maire lui répond qu'il est libre de diffuser des documents à qui il le souhaite.

A la demande de Marcel Calvat, Claude Didier fait un retour au Conseil Municipal sur Quelle Foire, il indique que les forums et les visites ont eu un grand succès avec notamment plus de 200 personnes aux Sagnes pour le documentaire Nouvelle Cordée en avant-première en présence de la réalisatrice. Il déplore les défections de dernière minute des exposants du dimanche avec au moins une dizaine d'absents sur 35 prévus. En particulier, aucun des exposants du jardin zéro phyto n'est venu. Seuls, deux ont présenté des excuses. Il y a eu moins de monde sur ce marché donc les organisateurs vont réfléchir à une nouvelle formule pour le futur. Il y a eu environ 100 personnes pour l'inauguration des véhicules en autopartage et la remise des vélos électriques. Le Maire précise que l'utilisation des véhicules en autopartage démarre bien avec déjà 3,5 jours loués au 26/09.

Marcel Calvat, présent au premier rang, lors du forum « et la démocratie dans tout ça » regrette vivement de ne pas avoir été présenté en qualité de 1er adjoint à l'adjoint au maire d'Ungersheim qui s'est probablement interrogé sur l'absence d'un représentant de la mairie de Mens. Claude Didier répond que les organisateurs auraient apprécié qu'on leur dise qu'il y aurait des élus de Mens au forum car cela aurait pu permettre de gérer le protocole comme pour Jérôme Fauconnier qui avait signalé sa présence et qui a été présenté samedi à l'occasion du film « nouvelle cordée ».

Prochain Conseil Municipal le mardi 29 octobre

Fin de séance à 20h13